

Diabète gestationnel

Chère madame,

Un diabète gestationnel vous a été diagnostiqué récemment. Le diabète gestationnel est une augmentation du taux de sucre dans le sang au cours de la grossesse. Il apparaît à partir du deuxième trimestre de la grossesse. Vous trouverez ci-dessous de plus amples informations sur l'approche à adopter lors du diagnostic de diabète gestationnel. Ajoutez cette information à votre carnet d' "information accouchement".

Les services de gynécologie et d'endocrinologie

Traitement

Le traitement consiste principalement à suivre un régime et à surveiller votre taux de glycémie. C'est pourquoi vous aurez un rendez-vous avec un infirmier éducateur en diabète et avec un diététicien éducateur en diabète. Après votre passage chez l'infirmier, on vous donnera également un rendez-vous chez le médecin endocrinologue.

L'**infirmier** va :

- vous donner des informations sur le diabète gestationnel
- vous expliquer ce que cela signifie pour la suite de votre grossesse et pour votre bébé
- vous apprendre à déterminer vous-même votre taux de sucre dans le sang
- vous apprendre si nécessaire comment injecter de l'insuline
- régler avec vous l'administration pour la « convention diabète » afin que les frais liés au matériel d'autocontrôle soient minimes pour vous. (Seuls les achats d'aiguilles sont à votre charge si vous devez injecter de l'insuline.)
- expliquer le projet Zoet Zwanger (voir aussi www.zoetzwanger.be)

Le **diététicien** donne des conseils pour

- une alimentation saine et
- mode de vie sain pendant la grossesse et après

Le **médecin endocrinologue**

- suit les résultats et
- adapte le traitement de votre diabète en conséquence.

Ne vous inquiétez pas : dans la plupart des cas, la grossesse se passe bien et votre enfant sera en bonne santé. Votre diabète doit être surveillé et traité afin d'éviter tout risque pour vous et votre bébé. Le principal risque est que votre bébé soit en surpoids (plus de 4 kg) si votre diabète n'est pas correctement suivi.

Après l'accouchement

Après l'accouchement, le taux de sucre dans le sang de votre bébé sera étroitement surveillé. Si le taux de glucose est trop bas, le pédiatre peut décider d'observer votre bébé dans le service de néonatalogie pendant 24 heures.

- Le diabète gestationnel n'est pas « transmis » à votre bébé : le risque que votre bébé soit atteint de diabète est exceptionnellement faible.
- Vous pouvez allaiter votre bébé comme n'importe quelle autre femme et aussi longtemps que vous le souhaitez.
- En principe, cette forme de diabète disparaîtra chez vous après l'accouchement, même si vous avez reçu de l'insuline.

Le fait que vous ayez eu un diabète gestationnel entraîne **un risque de développer un diabète de type 2 plus tard.**

C'est pourquoi vous aurez un nouveau rendez-vous chez votre endocrinologue environ 12 semaines après la naissance.

Vous faites réaliser au préalable un test TTGO (test de tolérance au

glucose oral) en laboratoire.

Si vos valeurs sont revenues à la normale, il suffit de faire **évaluer chaque année une glycémie (à jeun) auprès de votre médecin généraliste**. Si vous vous inscrivez pour le projet « Zoet Zwanger », un rappel vous sera envoyé chaque année pour faire effectuer ce contrôle chez votre médecin traitant.

Des questions ?

Clinique du diabète AZ Delta

Campus Rumbeke

Secrétariat endocrinologie

t 051 23 74 30

Campus Menin

Secrétariat de médecine interne

t 056 52 22 43

Campus Torhout

Secrétariat médecine interne

t 050 23 24 01